



Canadian Fuels
ASSOCIATION
canadienne des carburants
1000-275, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P SH9
Tél. : 613-232-3709
www.canadianfuels.ca/fr/

Le 6 juillet 2022

Comité permanent des ressources naturelles
131, rue Queen, 6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) KIA 0A6
Canada
RNNR@parl.gc.ca

Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

OBJET : Mémoire à l'appui de l'étude du Comité sur la création d'une transformation juste et équitable du secteur de l'énergie du Canada

L'Association canadienne des carburants représente des entreprises de raffinage¹, de distribution et de commercialisation de produits pétroliers comme l'essence, le diesel, le mazout domestique et le carburéacteur, ainsi que les carburants spécialisés et les lubrifiants. Les raffineries membres produisent également de l'asphalte comme charge d'alimentation pour des usines de fabrication de produits chimiques et de lubrifiants. Elles répondent à 95 % des besoins en carburant du transport routier des Canadiens, en plus de répondre aux besoins des marchés d'exportation. De plus, nos membres produisent plus de 25 % des biocarburants fabriqués actuellement au Canada, et ils sont résolus à atteindre les objectifs que le Canada s'est fixés en matière de changements climatiques. Nous avons défini les mesures à prendre pour y arriver dans notre document d'orientation, [En route vers 2050](#).

Je voudrais d'abord remercier le Comité de son excellent travail. Toutes les études du comité, notamment l'étude sur la création d'une transformation juste et équitable du secteur de l'énergie du Canada, revêtent une grande importance pour les secteurs canadiens des ressources naturelles. Cette question est d'une importance particulière pour l'Association, car notre secteur représente **117 000 travailleurs**, dans 16 raffineries, plus de 90 terminaux de carburants et 12 000 sites de vente au détail au Canada. Nos travailleurs gagnent des salaires qui sont supérieurs de 50 % au salaire moyen de l'ensemble des travailleurs du secteur canadien de la fabrication. Les entreprises membres de l'Association prennent très au sérieux la santé et la sécurité des travailleurs, nous avons d'ailleurs un des meilleurs bilans du secteur canadien de fabrication en matière de sécurité. Nos employés travaillent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, afin d'offrir des carburants de transport fiables et adaptés aux besoins des consommateurs et des entreprises d'un bout à l'autre du Canada.

Notre secteur sera un moteur principal de la diversification de l'énergie au Canada pour atteindre l'objectif de zéro émission nette et aller encore plus loin. Nous avons été ravis d'entendre les témoignages du ministre du Travail, Seamu O'Regan, et du ministre des Ressources naturelles, Jonathan Wilkinson, devant le Comité. Comme l'ont affirmé les ministres, on ne devrait pas chercher à éliminer un secteur pour le remplacer par un autre. Il existe de

¹ Les membres de l'Association : Federated Co-operatives Limited, Compagnie pétrolière impériale limitée, Irving Oil, NARL Logistics LP, North West Redwater Partnership, Corporation Parkland, Lubrifiants Petro-Canada, Produits Shell Canada, Suncor Energy Products Partnership, Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd. et Valero Energy Inc.

Nous vous y conduirons

nombreuses occasions à l'échelle du pays où des industries comme la nôtre peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada. Nous aimerions faire écho à la déclaration du ministre O'Regan, selon laquelle l'hydrogène représente une excellente occasion pour les entreprises et les travailleurs du secteur canadien de l'énergie de réaliser les objectifs du Canada. Nous sommes également d'accord avec les ministres Wilkinson et O'Regan pour dire que les technologies de captage, stockage et utilisation du carbone offrent une autre voie très prometteuse. L'autre technologie que nous aimerions souligner et dont nous avons discuté avec le Comité lors de la dernière législature est celle des biocarburants renouvelables. Les biocarburants représentent une occasion pour les travailleurs du secteur des combustibles de transport, mais aussi pour les travailleurs des secteurs agricole et forestier, puisque la prochaine génération de biocarburants transformera les déchets de ces secteurs en matières premières pour alimenter les besoins de transport du Canada, en émettant moins de gaz à effet de serre et en stimulant l'économie circulaire. Nous tenons à souligner que le gouvernement a aussi annoncé des programmes visant à soutenir ces technologies de carburant nouvelles et émergentes, notamment le Fonds pour les combustibles propres.

La force de notre secteur repose sur les travailleurs et sur leur expertise en matière d'innovation pour créer les carburants de l'avenir en adaptant les infrastructures existantes. Il sera essentiel de mettre à profit les connaissances de nos travailleurs et plus d'un siècle d'innovation afin d'atteindre les objectifs du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques. Comme l'a dit le ministre Wilkinson, « du point de vue des compétences, bon nombre des emplois de demain exigeront le même genre de compétences que ceux d'aujourd'hui. Une usine d'hydrogène ou de biocarburants aura besoin du même genre de travailleurs que les raffineries de pétrole d'aujourd'hui. » Il faudra apporter beaucoup de changements pour atteindre les objectifs en matière de lutte contre les changements climatiques, et le chemin vers 2050 sera beaucoup moins semé d'écueils si l'on met à profit l'expertise et les infrastructures existantes pour assurer une transition à faible coût pour les Canadiens, grâce à un approvisionnement en carburant fiable tout au long du processus.

La création de tables de concertation régionales sur l'énergie et les ressources qu'a annoncée récemment le gouvernement constitue une excellente occasion d'orienter la politique relative aux ressources naturelles du Canada. La coopération fédérale-provinciale sera primordiale pour favoriser la diversification énergétique, et nous sommes ravis que des intervenants clés comme l'industrie et les syndicats aient leur place à ces tables.

Nous aimerions également profiter de cette occasion pour formuler une recommandation précise au Comité. À notre avis, cette recommandation sera utile pour assurer la réussite de la création d'une transformation juste et équitable du secteur de l'énergie pour les Canadiens :

Mesures d'encouragement visant les biocarburants : égaliser les chances de concurrencer les États-Unis

En ce qui a trait aux mesures d'encouragement visant la production de biocarburants, il existe un écart important entre les pays, ce qui entraîne certaines pertes en matières premières biogènes canadiennes au profit de la production de biocarburants aux États-Unis. Le Canada est un importateur net de biocarburants; or, en raison du nouveau *Règlement sur les combustibles propres*, la demande de biocarburants continuera à croître. L'adoption de mesures d'incitation visant la production canadienne de biocarburants nous permettrait de produire plus de carburants à faible teneur en carbone chez nous et de **créer davantage d'emplois verts, tout en protégeant la sécurité énergétique. Le moyen le plus simple de réduire l'écart serait de mettre en œuvre une politique semblable au crédit d'impôt à l'intention des producteurs de mélanges aux États-Unis.** Cela permettrait de s'assurer d'avoir des investissements dans la production de biocarburants et dans les infrastructures au Canada pour soutenir une robuste industrie canadienne de biocarburants.

Nous recommanderions d'instaurer, de 2023 à 2033, un crédit d'impôt pour les producteurs de carburants à faible teneur en carbone. Ce crédit viserait les combustibles admissibles **produits au Canada** pour réduire la taxe d'accise

Nous vous y conduirons

sur l'essence ou l'impôt sur le revenu des entreprises.

Tout comme la mesure incitative mise en place par le gouvernement du Québec dans son dernier budget, le taux de crédit proposé serait fondé sur les réductions de l'intensité des émissions de carbone des carburants admissibles par rapport à l'équivalent en carburant fossile :

- 0,11 \$/L pour une réduction de 20 % à 50 %;
- 0,23 \$/L pour une réduction de 50 % à 75 %;
- 0,34 \$/L pour une réduction de 75 % ou plus.

En terminant, **nous souhaitons réitérer que, à mesure que nous diversifions pour inclure des options en matière d'énergie de remplacement, la fiabilité et la sécurité de l'énergie seront essentielles à la réussite des politiques.** Il est donc important de maintenir les chaînes d'approvisionnement en carburants afin de répondre aux besoins des consommateurs et des entreprises du Canada pendant que nous cherchons des carburants de remplacement. Dans ce contexte, il est important d'envisager de mettre en place des mesures incitatives visant aussi les infrastructures des combustibles fossiles.

Je vous remercie encore une fois d'avoir entrepris cette importante étude. Nous sommes impatients de lire le rapport final du Comité. D'ici là, n'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions.

Cordialement,



Lisa Stilborn
Vice-présidente, affaires publiques
Association canadienne des carburants